

AGIR, 1er état des lieux suite au lancement du dispositif



AGIR, un programme d'accompagnement des réfugiés à l'emploi et au logement

Qu'est-ce que le dispositif AGIR ?

Le programme **AGIR** est un **dispositif d'Accompagnement Global et Individualisé vers l'emploi et le logement pour les Réfugiés**. Il est à destination des **Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)** depuis moins de 2 ans et signataires du **contrat d'intégration républicaine (CIR)**.

Initié à l'automne 2022, il s'étend progressivement sur le territoire national auprès des organismes compétents désignés par l'État.

Le parcours se fait par l'intermédiaire d'un guichet unique porté par la Croix-Rouge Française dont le Club de Prévention est sous-traitant, pour n'y laisser aucun risque de rupture dans le processus d'intégration. **L'orientation des personnes se fait par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)**.

L'accompagnement dure 24 mois pour un accès total aux droits (droit au séjour, prestations sociales et familiales, accès à la santé physique et mentale, soutien à la parentalité, ouverture d'un compte bancaire, échange de permis de conduire...) mais aussi pour l'accès à un logement adapté à la situation de la personne réfugiée ainsi qu'à un emploi et/ou une formation.

Le suivi a lieu tous les 2 mois avec le travailleur social qui s'assure et sécurise l'accès aux droits des personnes et garanti leur accès et leur maintien dans le logement tout en favorisant la sortie positive des centres d'hébergement.

Le Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP), quant à lui, est l'opérateur référent sur l'accompagnement professionnel pour amener la personne vers l'emploi ou la formation mais aussi, et surtout, vers le Service Public de l'Emploi (SPE) en s'assurant de l'inscription des personnes auprès de France Travail.



Rima, 30 ans, est née dans un camp de réfugiés palestiniens en Syrie. À l'âge de 10 ans, elle s'est réfugiée en France pour rejoindre sa mère. En 2019, Rima a créé son ONG pour enseigner la gestion des camps de réfugiés. Le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) accompagne tous les réfugiés et facilite leurs démarches pour trouver un logement et un emploi.

LE PARCOURS
D'INTÉGRATION
RÉPUBLICAINE
Cofinancé par
l'Union européenne



CLUB DE PRÉVENTION D'ÉPERNAY



Dans la Marne, c'est comment ?



LE PARCOURS
D'INTÉGRATION
RÉPUBLICAINE



Cofinancé par
l'Union européenne

L'accompagnement que nous proposons se veut sur-mesure et prend en considération toutes les dimensions de la personne.

43 personnes orientées sur le dispositif depuis le lancement dans la Marne

Au mois d'août 2024, nous comptabilisons au Club, **35 personnes orientées sur le dispositif AGIR** dont 8 qui ont été réorientées (sorties du dispositif) : 1 sur AGIR Reims, 4 en Centre Provisoire d'Hébergement (CPH), 1 à Strasbourg et 2 personnes non éligibles.

Parmi les 35 orientations, 20 personnes seules, 3 personnes seules avec enfants et 4 couples avec enfants.

2 personnes ont accédé au logement.

En termes de territoire, il y a eu **15 orientations sur Épernay et 12 sur Vitry-le-François.**

Au 31 décembre 2024, nous avons **32 personnes en cours d'accompagnement** sur les 43 personnes accompagnées depuis le lancement du dispositif, soit 11 personnes sorties.

Répartition des orientations sur les différents territoires :

- **26 personnes accompagnées sur Épernay,**
- **7 personnes accompagnées sur Vitry-le-François**
- **10 personnes accompagnées sur Sézanne** pour un total de 43 personnes.